



Zone 1
ALEA FAIBLE

Lame d'eau inférieure à 1 mètre
sans vitesse marquée



Zone 2
ALEA MOYEN

Lame d'eau entre 1 et 2 mètres
avec vitesse nulle ou faible ou
Lame d'eau de moins de 1 mètre
mais avec vitesse moyenne à forte



Zone 3
ALEA FORT

Profondeur de submersion
supérieure à 2 mètres
avec vitesse nulle ou faible ou
Profondeur inférieure à 2 mètres
mais avec vitesse moyenne à forte



Zone 4

Champ d'expansion
des crues

Commune de VALLON EN SULLY
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
INONDATION

VU le 20 JUIL 2000
Pour être annexé à son arrêté en date du 20 JUIL 2000
Mention de la Préfecture
Le Préfet
Le Maire
Le Secrétaire Général

ZONAGE
Echelle : 1/5 000



MICHEL AUBOUIN
Légende :

	Zone 1 ALEA FAIBLE	Lame d'eau inférieure à 1 mètre sans vitesse marquée
	Zone 2 ALEA MOYEN	Lame d'eau entre 1 et 2 mètres avec vitesse nulle ou faible ou Lame d'eau de moins de 1 mètre mais avec vitesse moyenne à forte
	Zone 3 ALEA FORT	Profondeur de submersion supérieure à 2 mètres avec vitesse nulle ou faible ou Profondeur inférieure à 2 mètres mais avec vitesse moyenne à forte
	Zone 4	Champ d'expansion des crues



Arrêté préfectoral n°

du :



P38

P39

P40

P41

P42

P43

P44

P45

P46

P47

P48

P49

P50

P64